Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 022-212202113-20260413-2026_23-DE

Ploubezre

EXTRAIT DU REGISTRE

COMMUNE DE PLOUBEZRE

L'an deux mille vingt-six, le dix avril, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Ploubezre, régulièrement convoqué en date du 03 avril 2026, s'est réuni sous la Présidence de Eddy PENVEN, Maire.

Étaient Présents :
Mmes N. LE MEST ; E. POTEL, L. FÉGAR ; B. PARANTHOEN ; K. MARIE ; J. COQUILLON ; O. LEMESLE ; A. FERCOQ-LE GUEN ; B. GOURHANT., MM. E. PENVEN ; F. MANGARD, C. DUDOIGNON, N. COQUILLON, L. SIMIER, Y. LOSTANLEN, L. KERLÉVÉO, A. RONDEAU, Y. HENRY, É. LAURENT, A. PICHON, V. MÉVEL, M. ZEGGANE, T. JULOU.

Procurations :
M. P. LE CARLUER, procuration à É. LAURENT,
H. SIVINIANT, procuration à E. PENVEN,
L. BOURDON ; procuration à K. MARIE,
S. PERON, procuration à L. SIMIER

Absents : Néant

Nombre de conseillers en exercice	27
Nombre de présents	23
Nombre de votants	27

Secrétaire de séance : il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil. A été désigné pour remplir cette fonction : Madame Béatrice PARANTHOEN.

2. FINANCES

C. Désignation des représentants au SDE 22 (Syndicat d'électricité)

2026-23

Exposé des faits :

A chaque renouvellement municipal, les membres représentant les collectivités au SDE 22 sont à designer pour les 6 années à venir. Pour PLOUBEZRE, il y a un représentant titulaire et un suppléant à désigner.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les statuts du SDE22, publié par arrêté préfectoral en date du 9/01/2026 indiquant le mode de calcul et le nombre de délégués pour la commune,
Vu le nombre de délégués à désigner par la commune, qui a été communiqué préalablement par courrier,

Décision : Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide de :

DESIGNER Délégué titulaire : Luc SIMIER

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 022-212202113-20260413-2026_23-DE

Délégué suppléant : E. LAURENT

À Ploubezre, le lundi 13 avril 2026

Le Maire,

Eddy PENVEN

Le secrétaire,

B. PARANTHOEN

MAIRIE de PLOUBEZRE
CÔTES D'ARMOR

MAIRIE de PLOUBEZRE
CÔTES D'ARMOR